

Portail Biologie et ingénierie

Le portail Biologie et ingénierie est la 1^{ère} année de la Licence de Biologie qui propose 3 parcours de formation. Selon un choix de majeures disciplinaires, les étudiants se dirigeront vers un de ces 3 parcours : licence **Sciences de la vie parcours Biologie cellulaire et moléculaire et physiopathologie**, licence **Sciences de la vie parcours Biochimie et biomatériaux** ; licence **Sciences de la vie parcours Sciences de la vie et de la nature**.

En 1^{ère} année, un choix parmi 5 UE (Géoscience, Chimie, Mathématiques, Génie électrique, Génie civil) est à réaliser dès le second semestre et permet de donner une légère coloration à son parcours.

Le portail de Biologie et ingénierie propose des groupes de soutien avec des aménagements pédagogiques sous forme de remise à niveau ou d'approfondissement de certaines notions en mathématiques, physique, chimie et biologie sous forme de CM / TD.

A l'issue de la 2^{ème} année il est possible de préparer une **Licence professionnelle** pour s'orienter vers des carrières de technicien de recherche et développement ou technicien de production dans des secteurs d'activités aussi variés que l'industrie pharmaceutique, cosmétique, nutraceutique ou agro-alimentaire, la chimie des bio polymères. La poursuite d'études après un diplôme de Licence permet la préparation de **Masters indifférencié ou en alternance** en biochimie, biologie cellulaire, écologie, environnement, biologie des organismes, biodiversité/évolution, physiologie, communication scientifique, enseignement... Le niveau licence permet l'accès aux **écoles d'ingénieur** ou aux **écoles vétérinaires** respectivement par le biais du concours B-ENSA ou B-ENV accessible en 3^{ème} année.

Deux conventions (école de kinésithérapie d'Assas et le CEERF-Paris) permettent aux étudiants inscrits en L1 d'entrer de suivre une formation (payante) de kinésithérapie. 19 places (disponibles au total sur les 2 écoles) sont proposées selon les modalités renseignées à la rentrée.

Des conventions avec une ou plusieurs universités partenaires permettront à certains étudiants (nombre de places limité) de suivre une mineure santé (inscription sur Parcoursup en LAS) préparant au concours d'entrée en seconde année de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie de l'université partenaire. De même, il est possible de suivre les enseignements santé en 2^{ème} ou en 3^{ème} année et de candidater pour une place en MMOPK (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, Kinésithérapie) en parallèle de la licence Science de la vie.

Conditions pour réussir

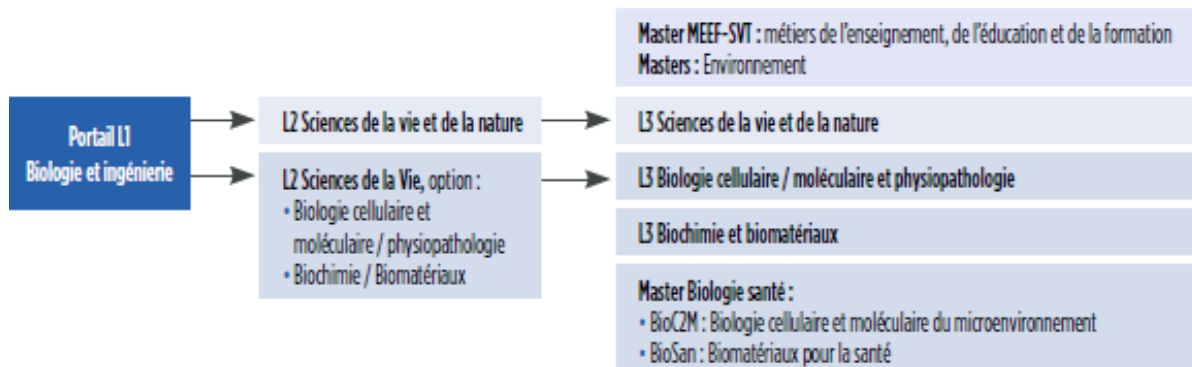
Autonomie et régularité dans le travail. Rigueur et esprit scientifique. Curiosité et goût des sciences

Débouchés

- Technicien dans un laboratoire public ou privé (spécialité Biochimie & Biologie Cellulaire)
- Travailler en équipe sur une thématique de recherche (spécialité Biochimie & Biologie Cellulaire)
- Appliquer une stratégie scientifique et expérimentale : mise en place de la technologie
- Choisir et participer à la mise au point des techniques analytiques adaptées à une problématique biologique
- Collecter, gérer, synthétiser et diffuser des données et connaissances actualisées
- Participer à une communication et une animation scientifique
- Repérer des questions nécessitant une expertise, élaborer des études de faisabilité technique
- Enseigner en écoles ou en collèges, lycées en Sciences de la Vie et de la Terre.

Prérequis

L'admission en L1 est de droit pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat général avec de préférence les spécialités suivantes : mathématiques, mathématiques et sciences informatiques, sciences et vie de la terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales et physique-chimie. Sur dossier en L2 pour les étudiants inscrits en PASS l'an passé. Les critères d'admission en deuxième année sont redéfinis par la commission pédagogique tous les ans. Si la demande n'est pas acceptée, une inscription en L1 est proposée (attention, il n'est pas possible de s'inscrire au cours de santé (MMOPK) 2 fois dans le même niveau universitaire. Admission possible en L3 pour les étudiants en école d'ingénieur après une classe préparatoire. Sur dossier (et/ou entretien) en L2 ou L3 pour les étudiants issus d'autres parcours, les étudiants titulaires d'un DUT ou de toute formation équivalente, française ou étrangère. Dans le cadre des relations internationales, l'admission en L1, L2 ou L3 peut être obtenue par des échanges ERASMUS ou CREPUC ou autre en fonction des conventions établies entre les établissements.



Informations complémentaires

www.cyu.fr/portail-dentree-en-l1-bi-portail-biologie-et-ingenierie-1

www.cyu.fr/licence-sciences-de-la-vie-biochimie-et-biologie-cellulaire-1

www.cyu.fr/licence-sciences-de-la-vie-biologie-generale-et-sciences-de-la-terre-1

www.cyu.fr/decouvrir-luniversite

padlet.com/doip/espacelyceens